**CONTRIBUTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L’HOMME À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

**appel À CONTRIBUTIONs**

Pour son prochain rapport qui sera présenté à l’Assemblée générale en octobre 2024, la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l’homme, Mary Lawlor, se penchera sur la question des défenseurs des droits de l’homme contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le rapport vise à mettre en lumière les contributions de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme à la réalisation des ODD, en fournissant des exemples concrets de leur travail dans le cadre de chacun des objectifs, ainsi que les succès obtenus et les risques encourus.

Alors que l'Agenda 2030 entre dans sa phase de mise en œuvre la plus importante, la Rapporteuse spéciale estime qu'il est important de faire le point sur l'importance cruciale de l'implication de la société civile dans leur réalisation. Le rapport vise à souligner que les ODD ne sont pas uniquement du ressort des gouvernements et des institutions multilatérales, et que la participation active de la société civile est impérative si nous voulons garantir leur mise en œuvre intégrale dans les délais impartis. Par ailleurs, cette participation n'est possible que dans un environnement favorable où les défenseurs des droits de l'homme sont impliqués de manière significative dans les processus décisionnels. L'accès et le partenariat de la société civile avec les gouvernements et les Nations unies sont indispensables pour concrétiser les ODD sur le terrain. Il est essentiel de passer d'une collaboration sporadique et ad hoc à un engagement et à des partenariats systématiques et significatifs.

**Questions (n**’**hésitez pas à répondre à celles qui sont en rapport avec votre travail)**

1. **OBJECTIF 1 : PAS De PAUVRETÉ**

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **Objectif 2 : faim « zÉro »**

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 3 : bonne santÉ et bien-Être**

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 4 : Éducation de qualitÉ**

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d’apprentissage tout au long de la vie

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 5 : Égalité entre les sexes**

Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 6 : eau propre et assainissement**

Garantir l’accès de tous à des services d’alimentation en eau et d’assainissement gérés de façon durable

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 7 : ÉNERGIE propre et d’un coÛt abordable**

Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)

**8. objectif 8 : travail dÉcent et croissance Économique**

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 9 : industrie, innovation et infrastucture**

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 10 : inÉgalitÉs rÉduites**

Réduire les inégalités dans les pays et d’un pays à l’autre

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 11 : villes et communautÉs durables**

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 12 : consommation et production responsables**

Établir des modes de consommation et de production durables

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**

Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 14 : vie aquatique**

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 15 : vie terrestre**

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **objectif 16 : paix, JUSTICE et institutions efficaces**

Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)
4. **OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

1. Exemples concrets de défenseurs des droits de l’homme travaillant à la réalisation de cet objectif
2. Succès obtenus (le cas échéant)
3. Risques encourus (le cas échéant)